

Les oiseaux des vallées de la Charentonne et de la Guiel (Eure et Orne). Enquête ornithologique de 2015.

par Frédéric Malvaud

Dates de prospection : 28 et 29 mars 2015
6 et 7 juin 2015

Résumé

Nous avons conduit en 2015 une enquête dans les vallées de la Charentonne et de la Guiel, dans le sud-ouest de l'Eure et le nord de l'Orne lors de deux week-ends : 28 et 29 mars et 6 et 7 juin.

Cette enquête avait pour but d'évaluer la densité des espèces d'oiseaux dans ces vallées sur une largeur d'un kilomètre autour des rivières, soit une superficie de 5 000 ha, et une longueur de 27 km pour la Charentonne et de 23 km pour la Guiel.

54 espèces nicheuses probables ont été observées en mars et 70 en juin, pour un total de 74 espèces.

Si la diversité est assez faible par rapport aux enquêtes précédentes (86 espèces en vallée de Seine-Aval et dans le Pays de Bray, 85 espèces dans le Perche ornais (Noël 2013)), la densité globale est élevée tant pour le passage de mars que pour celui de juin.

Peu d'espèces rares ou assez rares ont été trouvées. En termes de densité, les espèces les plus remarquables sont la **Grive draine** et la **Fauvette à tête noire**. Nous notons aussi une forte densité de mésanges ainsi que de plusieurs espèces forestières.

Les espèces méridionales présentes dans la plaine de Saint André ou le pays d'Ouche à l'est de la Charentonne n'atteignent pas cette partie plus occidentale de la région.



Photo 1 : Fauvette à tête noire (photo Corteel G.)

I. Introduction

Nous avons conduit en 2015 une enquête dans les vallées de la Charentonne et de la Guiel (figure 1), dans le sud-ouest de l'Eure et le nord de l'Orne lors de deux week-ends : 28 et 29 mars et 6 et 7 juin.

Cette enquête avait pour but d'évaluer la densité des espèces d'oiseaux dans ces vallées sur une largeur d'un kilomètre autour des rivières, soit une superficie de 5 000 ha, et une longueur de 27 km pour la Charentonne et de 23 km pour la Guiel.

850 ha ont été prospectés en mars, soit 17% environ de la zone concernée et 1 500 ha en juin, soit 30% environ de la zone concernée.

On peut citer, pour présenter ces deux vallées, l'atlas des Paysages de Haute-Normandie : « La Charentonne, prenant sa source dans les collines du Perche, dans la forêt de Saint-Evroult, elle finit sa course dans la Risle au niveau de Nassandres.

Située à l'interface du Lieuvin et du Pays d'Ouche, la vallée de la Charentonne compose un paysage qui lui est propre. La vallée se présente comme un modèle réduit de la vallée de la Risle avec une organisation presque similaire. Les pentes raides des coteaux (50 à 70 mètres de dénivelé) sont recouvertes de boisements, formant un cadre continu à la vallée. Le fond de la vallée est large et plat, entièrement occupé de prairies humides au milieu desquelles sinue la rivière. Son principal affluent, la Guiel constitue une vallée miniature. Elle serpente sur une vingtaine de kilomètres et forme une mosaïque de milieux naturels aux paysages remarquables : ripisylve d'aulnes, prairies en pente douce vers la rivière, ponctuent son cours.

Principaux éléments de paysage de l'unité :

- des boisements continus qui encadrent la vallée
- une plaine alluviale préservée
- des fonds de vallée occupés par des prairies de fauche ou des prairies pâturées. »

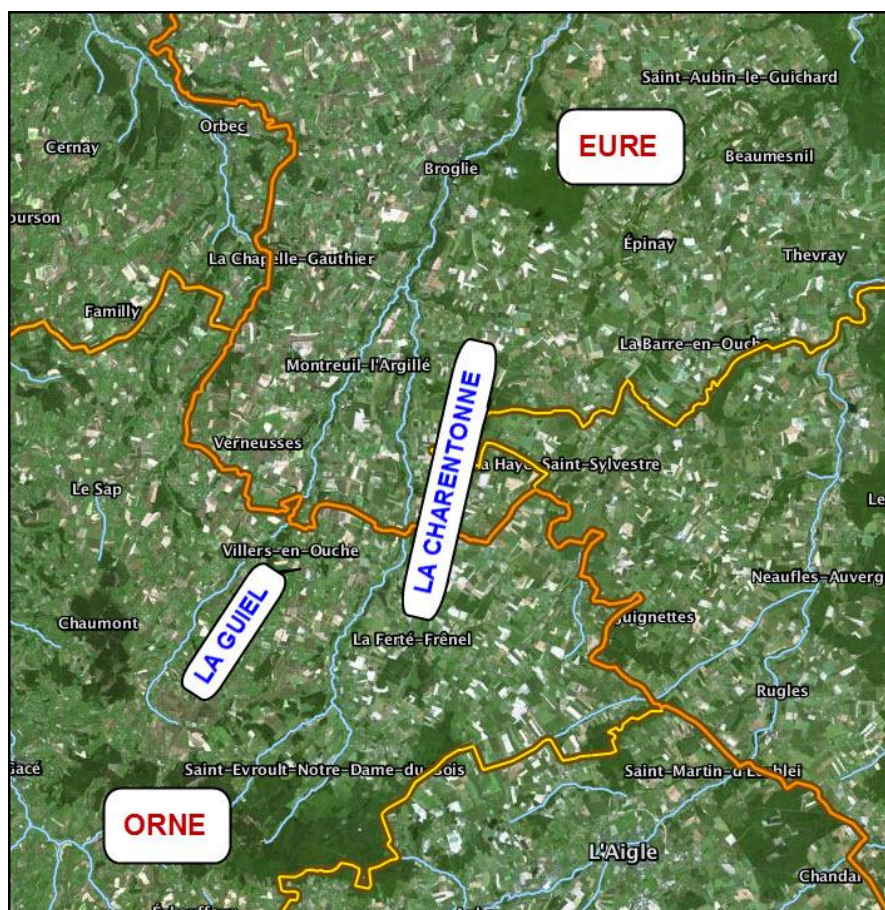


Figure 1 : Situation géographique des prospections (d'après www.géoportail.gouv.fr)

II. Méthodologie

Durant les deux week-ends, une série de transects ont été réalisés avec un comptage systématique des oiseaux (en nombre de couples). Nous considérons 100 m à gauche et à droite autour de l'observateur, ce qui revient à prospecter 100 ha en 5 km linéaire. La méthodologie a été mise au point par le conseil scientifique de la LPO et est présentée en détail par Noël (à paraître).

Nous avons évalué les effectifs dès lors que la densité minimale pour une espèce avait atteint 0,1 couple au km² et que la fréquence sur les 11 zones étudiées était supérieure à 20%. Nous avons prospecté 11 zones (tableau 1) sur 11 communes (figure 2), représentant entre 850 ha (en mars) et 1 500 ha (en juin) soit 17 et 30 % de la superficie totale des deux vallées. Trente observateurs ont participé à l'enquête sur un ou les deux week-ends.

N° Zone	Commune / Département	Zone	Superficie Mars-Avril	Superficie Mai-Juin
1	St Agnan de Cernières / 27	Charentonne	90	170
2	Mélicourt / 27	Charentonne	100	140
3	Notre-Dame du Hamel / 27	Charentonne	80	80
4	Anceins / 61	Charentonne	65	140
5	Bocquence / 61	Charentonne	70	120
6	St Evroult N.-D. du Bois/ 61	Charentonne	60	120
7	Montreuil l'Argillé / 27	Guiel	100	140
8	Verneusses / 27	Guiel	120	200
9	Monnai / 61	Guiel	55	70
10	Heugon / 61	Guiel	60	170
11	La Trinité des laitiers / 61	Guiel	50	150
Total			850 ha	1 500 ha

Tableau 1: Liste et superficie des zones prospectées

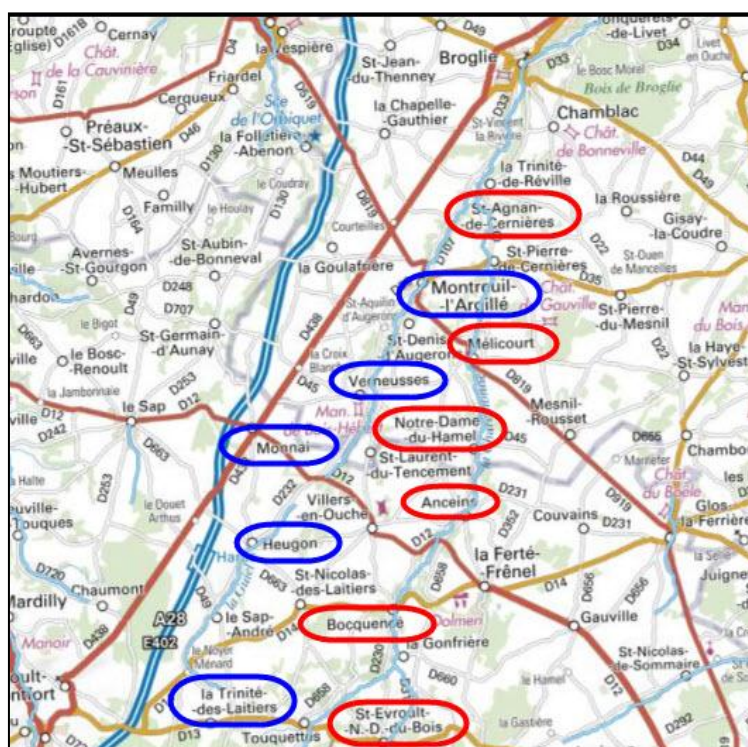


Figure 2: Carte des communes prospectées (d'après www.géoportail.gouv.fr)

III. Analyse générale de l'avifaune

Cinquante-quatre espèces nicheuses probables ont été observées en mars et 70 en juin, pour un total de 74 espèces (tableau 2).

Si la diversité est assez faible par rapport aux enquêtes précédentes (86 espèces en vallée de Seine-Aval et dans le Pays de Bray, 85 espèces dans le Perche ornais (Noël 2013)), la densité globale est élevée tant pour le passage de mars que pour celui de juin.

Ainsi, c'est un total de 236 couples au km² qui caractérise ces deux vallées, contre 218 en vallée de Seine-Aval, 157 sur le plateau du Neubourg (Malvaud et Noël 2015), 231 en Pays de Bray, 223 dans le Perche ornais.

Espèces		Fréquence (%)	Abondance (couples / km ²)	Vallées de Charentonne-Guiel (5 000 ha) Effectifs (couples)
1	Accenteur mouchet	100	3,6	180
2	Alouette des champs	27	nc	nc
3	Bergeronnette des ruisseaux	73	nc	nc
4	Bergeronnette grise	91	2,2	110
5	Bondrée apivore	18	nc	nc
6	Bouvreuil pivoine	82	1,2	60
7	Bruant jaune	91	3,6	180
8	Bruant zizi	36	0,2	10
9	Busard Saint-Martin	9	nc	nc
10	Buse variable	100	0,4	20
11	Canard colvert	82	nc	nc
12	Chardonneret élégant	100	1,6	80
13	Choucas des tours	9	nc	nc
14	Corbeau freux	9	nc	nc
15	Corneille noire	100	5,0	250
16	Coucou gris	27	0,3	15
17	Epervier d'Europe	9	nc	nc
18	Etourneau sansonnet	100	1,9	95
19	Faisan de Colchide	27	0,2	10
20	Faucon crécerelle	91	0,2	10
21	Fauvette à tête noire	100	19,4	970
22	Fauvette babillarde	9	nc	nc
23	Fauvette des jardins	100	4,3	215
24	Fauvette grisette	91	2,4	120
25	Foulque macroule	9	nc	nc
26	Gallinule poule-d'eau	82	1,8	90
27	Geai des chênes	100	4,4	220
28	Gobemouche gris	73	1,3	65
29	Grèbe castagneux	27	nc	nc
30	Grimpereau des jardins	100	3,3	165
31	Grive draine	100	6,0	300
32	Grive musicienne	100	3,6	180
33	Grosbec casse-noyaux	9	nc	nc

Espèces		Fréquence (%)	Abondance (couples / km ²)	Vallées de Charentonne-Guiel (5 000 ha) Effectifs (couples)
34	Hirondelle de fenêtre	45	0,7	35
35	Hirondelle rustique	100	6,1	305
36	Hypolaïs polyglotte	82	3,1	155
37	Linotte mélodieuse	100	3,3	165
38	Locustelle tachetée	9	nc	nc
39	Martinet noir	36	nc	nc
40	Martin-pêcheur d'Europe	18	nc	nc
41	Merle noir	100	16,0	800
42	Mésange à longue queue	100	3,1	155
43	Mésange bleue	100	7,9	395
44	Mésange charbonnière	100	14,4	720
45	Mésange huppée	55	0,5	25
46	Mésange nonnette	91	2,0	100
47	Moineau domestique	100	6,8	340
48	Perdrix grise	9	nc	nc
49	Pic épeiche	100	2,4	120
50	Pic épeichette	9	nc	nc
51	Pic noir	27	nc	nc
52	Pic vert	100	3,2	160
53	Pie bavarde	91	2,1	105
54	Pie-grièche écorcheur	9	nc	nc
55	Pigeon biset	55	1,6	80
56	Pigeon ramier	100	10,1	505
57	Pinson des arbres	100	23,9	1195
58	Pipit des arbres	73	1,5	75
59	Pouillot fitis	9	nc	nc
60	Pouillot véloce	100	13,4	670
61	Râle d'eau	18	nc	nc
62	Roitelet à triple bandeau	64	0,6	30
63	Roitelet huppé	91	2,7	135
64	Rougegorge familier	100	16,6	830
65	Rougequeue à front blanc	18	nc	nc
66	Rougequeue noir	100	1,9	95
67	Rousserolle verderolle	9	nc	nc
68	Serin cini	9	nc	nc
69	Sittelle torchepot	100	4,8	240
70	Tarier pâtre	9	nc	nc
71	Tourterelle des bois	36	0,9	45
72	Tourterelle turque	100	1,9	95
73	Troglodyte mignon	100	14,8	740
74	Verdier d'Europe	91	3,2	160
	TOTAL	-	236	12 000

Tableau 2: Fréquence (en %), abondance (en couples/km²) et estimation des effectifs (couples ; nc = non calculé).

IV. Abondance

L'espèce la plus remarquable est la **Grive draine**, qui présente une très forte densité, plus importante encore que celle notée lors de l'enquête Lieuvain de 2004 : 6 couples / km², à comparer avec 3,3 couples / km² dans le Lieuvain et 1,2 dans les vallées du Pays de Caux et 2,5 en vallée de Seine-Aval (tableau 3).

La deuxième espèce remarquable est la **Fauvette à tête noire** avec 19,4 couples / km², ce qui en fait la deuxième espèce de l'enquête en densité après le Pinson des arbres. A comparer avec des densités de 9,8 couples / km² en vallée de Seine-Aval et 13,2 dans les vallées du Pays de Caux. La Fauvette des jardins est aussi très présente avec une densité de 4,3 couples / km². Pinson des arbres, Pipit des arbres et Pouillot véloce ont aussi des densités élevées. L'Hypolaïs polyglotte est nettement plus abondante que lors de nos enquêtes dans les vallées de Seine-Aval et du Pays de Caux.

Nous notons aussi une forte densité de la Mésange à longue queue, de la Mésange bleue et surtout de la **Mésange charbonnière**. Plusieurs espèces forestières ont aussi des densités élevées comparées aux autres enquêtes en vallées, certainement grâce à la présence de nombreux petits bois bordant ces vallées: Bouvreuil pivoine, Buse variable, Geai des chênes, Grimpereau des jardins, Mésange nonnette, pics épeiche et vert, roitelets huppé et à triple bandeau, Rougegorge, Sittelle torchepot.

Espèces	Densité en Vallées Charentonne - Guiel vs Densité régionale en Haute-Normandie (HN) (couples/km ²)	Densité dans les enquêtes précédentes (couples/km ²)
Bouvreuil pivoine	1,2 contre 0,7 en HN	0,8 dans les vallées du Pays de Caux 0,7 en vallée de Seine-Aval
Bruant jaune	3,6 contre 2,8 en HN	1,9 dans les vallées du Pays de Caux 2 en vallée de Seine-Aval
Bruant zizi	0,2 (N/A en HN)	3,1 dans le Perche ornais 0,5 dans la campagne du plateau de Madrie
Buse variable	0,4 contre 0,2 en HN	0,2 dans les vallées du Pays de Caux 0,3 en vallée de Seine-Aval
Fauvette à tête noire	19,4 contre 6 en HN	13,2 dans les vallées du Pays de Caux 9,8 en vallée de Seine-Aval
Fauvette des jardins	4,3 contre 1,6 en HN	2,3 dans les vallées du Pays de Caux 1,8 en vallée de Seine-Aval
Geai des chênes	4,4 contre 0,8 en HN	1,1 dans les vallées du Pays de Caux 1,4 en vallée de Seine-Aval
Gobemouche gris	1,3 contre 0,6 en HN	2 dans les vallées du Pays de Caux 0,5 en vallée de Seine-Aval
Grimpereau des jardins	3,3 contre 1,6 en HN	2,5 dans les vallées du Pays de Caux 1,9 en vallée de Seine-Aval
Grive draine	6 contre 1,2 en HN	1,2 dans les vallées du Pays de Caux 2,5 en vallée de Seine-Aval
Hypolaïs polyglotte	3,1 contre 0,8 en HN	0,4 dans les vallées du Pays de Caux 0,6 en vallée de Seine-Aval
Linotte mélodieuse	3,3 contre 2,8 en HN	2,6 dans les vallées du Pays de Caux 2,4 en vallée de Seine-Aval
Mésange à longue queue	3,1 contre 1,2 en HN	0,4 dans les vallées du Pays de Caux 0,9 en vallée de Seine-Aval
Mésange bleue	7,9 contre 4,1 en HN	3,5 dans les vallées du Pays de Caux 6,7 en vallée de Seine-Aval
Mésange charbonnière	14,4 contre 6 en HN	5,2 dans les vallées du Pays de Caux 12,9 en vallée de Seine-Aval

Espèces	Densité en Vallées Charentonne - Guiel vs Densité régionale en Haute-Normandie (HN) (couples/km ²)	Densité dans les enquêtes précédentes (couples/km ²)
Mésange huppée	0,5 contre 0,4 en HN	0,2 dans les vallées du Pays de Caux 0,6 dans les vallées du Pays de Caux 0,2 en vallée de Seine-Aval
Mésange nonnette	2 contre 1,2 en HN	1,1 dans les vallées du Pays de Caux 0,7 en vallée de Seine-Aval
Pic épeiche	3,2 contre 0,8 en HN	1,5 dans les vallées du Pays de Caux 2 en vallée de Seine-Aval
Pinson des arbres	23,9 contre 12 en HN	16,5 dans les vallées du Pays de Caux 15,4 en vallée de Seine-Aval
Pipit des arbres	1,5 contre 0,6 en HN	0,1 dans les vallées du Pays de Caux 0,6 en vallée de Seine-Aval
Pouillot véloce	13,4 contre 6 en HN	7,7 dans les vallées du Pays de Caux 11,2 en vallée de Seine-Aval
Roitelet à triple bandeau	0,6 contre 0,4 en HN	0,2 dans les vallées du Pays de Caux 0,3 en vallée de Seine-Aval
Roitelet huppé	2,7 contre 1,2 en HN	0,9 dans les vallées du Pays de Caux 0,5 en vallée de Seine-Aval
Rougegorge familier	16,6 contre 6 en HN	6,7 dans les vallées du Pays de Caux 6,7 en vallée de Seine-Aval
Rougequeue noir	1,9 contre 0,8 en HN	1,7 dans les vallées du Pays de Caux 0,8 en vallée de Seine-Aval
Sittelle torchepot	4,8 contre 2 en HN	0,9 dans les vallées du Pays de Caux 0,9 en vallée de Seine-Aval
Troglodyte mignon	14,8 contre 8 en HN	13,8 dans les vallées du Pays de Caux 12,1 en vallée de Seine-Aval

Tableau 3 : Espèces au-dessus de la moyenne régionale (couples/km² ; N/A = non applicable)



Photo 2 : Mésange charbonnière (photo Bénard A.)

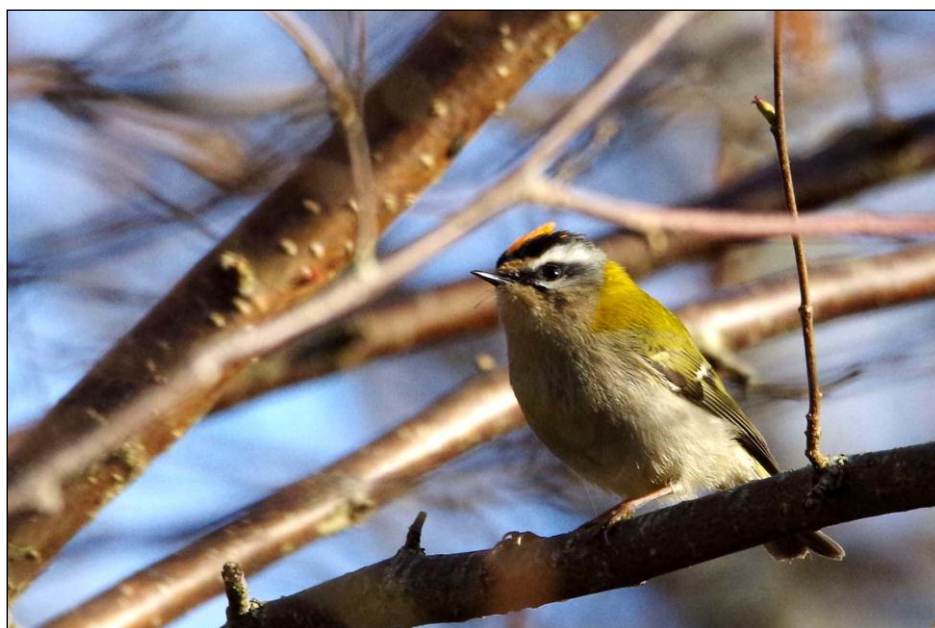


Photo 3 : Roitelet à triple bandeau (photo Malvaud F.)

D'autres présentent des densités faibles en comparaison avec l'ensemble de la région (tableau 4) : Accenteur mouchet, Alouette des champs, Chardonneret élégant, Choucas des tours, Corbeau freux, Coucou gris, Etourneau sansonnet, Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Perdrix grise, Pic épeichette, Rougequeue à front blanc, rousserolles effarvatte et verderolle, Serin cini, Tarier pâtre, Tourterelle des bois et Tourterelle turque.

Espèces	Densité en Vallées Charentonne - Guiel vs Densité régionale en Haute-Normandie (HN) (couples/km ²)	Densité dans les enquêtes précédentes (couples/km ²)
Accenteur mouchet	3,6 contre 4,1 en HN	3,9 dans les vallées du Pays de Caux 5,7 en vallée de Seine-Aval
Chardonneret élégant	1,6 contre 2 en HN	2,6 dans les vallées du Pays de Caux 2,7 en vallée de Seine-Aval
Coucou gris	0,3 contre 0,6 en HN	0,1 dans les vallées du Pays de Caux
Etourneau sansonnet	1,9 contre 8 en HN	3,2 dans les vallées du Pays de Caux 10 en vallée de Seine-Aval
Hirondelle de fenêtre	0,7 contre 2 en HN	3,9 dans les vallées du Pays de Caux 3,7 en vallée de Seine-Aval
Moineau domestique	6,8 contre 12 en HN	16 dans les vallées du Pays de Caux 19 en vallée de Seine-Aval
Tourterelle des bois	0,9 contre 1,2 en HN	0,8 dans les vallées du Pays de Caux
Tourterelle turque	1,9 contre 3,7 en HN	5,6 dans les vallées du Pays de Caux 4 en vallée de Seine-Aval

Tableau 4 : Espèces au-dessous de la moyenne régionale (couples/km²)

V. Fréquence

En plus des espèces à forte densité, quelques espèces montrent une fréquence élevée en comparaison avec nos autres enquêtes (tableau 5), en particulier celles dans les vallées (Pays de Caux, Seine-Aval) : **Bruant zizi**, **Fauvette grise** et **Pic noir**.

Espèces	Fréquence (%)	Fréquences relevées dans les enquêtes précédentes (%)
Bruant zizi	36	absent
Fauvette grisette	91	65 dans les vallées du Pays de Caux 87 en vallée de Seine-Aval
Pic noir	27	6 dans les vallées du Pays de Caux 7 en vallée de Seine-Aval

Tableau 5 : Espèces à forte fréquence.



Photo 4 : Pic noir (photo Rezzouk A.)

A contrario, il faut remarquer l'absence du Faucon hobereau, du Pigeon colombin (plus surprenant), de l'Alouette lulu, de la Bergeronnette printanière, d'une façon générale des espèces de plaine (rareté de l'Alouette des champs, du Corbeau freux et de la Perdrix grise, absence du Bruant proyer et de la Caille des blés), de la Huppe fasciée, du Loriot, du Moineau friquet, du Pouillot siffleur, du Rossignol philomèle, de la Rousserolle effarvatte (tableau 6). Les espèces méridionales (Loriot, Rossignol) présentes dans la plaine de Saint André ou le pays d'Ouche à l'est de la Charentonne n'atteignent donc pas cette partie plus occidentale de la région.

L'absence du Vanneau huppé et du Pipit farlouse s'expliquent certainement par l'étroitesse des vallées impliquant des zones de prairies humides trop restreintes.

Espèces	Fréquence (%)	Fréquences relevées dans les enquêtes précédentes (%)
Alouette des champs	27	12 dans les vallées du Pays de Caux 60 en vallée de Seine-Aval
Bondrée apivore	18	65 dans les vallées du Pays de Caux 33 en vallée de Seine-Aval
Choucas des tours	9	12 dans les vallées du Pays de Caux 33 en vallée de Seine-Aval
Corbeau freux	9	35 dans les vallées du Pays de Caux 13 en vallée de Seine-Aval
Epervier d'Europe	9	29 dans les vallées du Pays de Caux 13 en vallée de Seine-Aval
Fauvette babillarde	9	12 dans les vallées du Pays de Caux
Perdrix grise	9	18 dans les vallées du Pays de Caux 20 en vallée de Seine-Aval
Pouillot fitis	9	12 dans les vallées du Pays de Caux
Rougequeue à front blanc	18	6 dans les vallées du Pays de Caux

Espèces	Fréquence (%)	Fréquences relevées dans les enquêtes précédentes (%)
		67 en vallée de Seine-Aval
Rousserolle verderolle	9	41 dans les vallées du Pays de Caux 7 en vallée de Seine-Aval
Serin cini	9	12 dans les vallées du Pays de Caux 27 en vallée de Seine-Aval
Tarier pâtre	9	12 dans les vallées du Pays de Caux 53 en vallée de Seine-Aval

Tableau 6 : Espèces à faible fréquence.

VI. Intérêt patrimonial

Peu d'espèces rares ou assez rares ont été trouvées (tableau 7) : quelques rougequeues à front blanc, une Pie-grièche écorcheur, quelques grosbec casse-noyaux, peu de martins-pêcheurs, une bonne présence de la Bergeronnette des ruisseaux, deux râles d'eau. Le Bruant zizi est présent en petit nombre.

	Espèces	R	AR	PC	C	TC	Statut UICN Région
1	Martin-pêcheur d'Europe		X				EN
2	Bergeronnette des ruisseaux		X				EN
3	Râle d'eau	X					EN
4	Linotte mélodieuse					X	VU
5	Gobemouche gris			X			VU
6	Bouvreuil pivoine			X			VU
7	Pie-grièche écorcheur	X					NT
8	Busard Saint-Martin		X				NT
9	Hirondelle de fenêtre				X		NT
10	Hirondelle rustique					X	NT
11	Perdrix grise			X			NT
12	Rougequeue à front blanc			X			NT
13	Alouette des champs				X		NT
14	Bondrée apivore		X				NT
15	Bruant jaune				X		NT
16	Etourneau sansonnet					X	NT
17	Faucon crécerelle				X		NT
18	Fauvette babillarde		X				NT
19	Fauvette grisette					X	NT
20	Mésange huppée			X			NT
21	Mésange nonnette				X		NT
22	Pouillot fitis			X			NT
23	Serin cini			X			NT
24	Tourterelle des bois				X		NT
25	Chardonneret élégant				X		NT
26	Corbeau freux			X			NT
27	Epervier d'Europe		X				NT
28	Fauvette des jardins				X		NT

	Espèces	R	AR	PC	C	TC	Statut UICN Région
29	Grive draine				X		NT
30	Grosbec casse-noyaux		X				NT
31	Pic épeichette		X				NT
32	Pie bavarde					X	NT
33	Pouillot véloce					X	NT
34	Roitelet huppé			X			NT
35	Sittelle torchepot				X		NT
36	Verdier d'Europe					X	NT
37	Choucas des tours			X			NT
38	Pic noir		X				LC
39	Bruant zizi		X				LC
40	Moineau domestique					X	LC
41	Pic vert				X		LC
42	Roitelet à triple bandeau			X			LC
43	Rousserolle verderolle		X				LC
44	Tarier pâtre			X			LC
45	Accenteur mouchet					X	LC
46	Bergeronnette grise				X		LC
47	Buse variable				X		LC
48	Canard colvert				X		LC
49	Corneille noire					X	LC
50	Coucou gris				X		LC
51	Faisan de Colchide			X			LC
52	Fauvette à tête noire					X	LC
53	Foulque macroule			X			LC
54	Gallinule poule-d'eau				X		LC
55	Geai des chênes				X		LC
56	Grèbe castagneux		X				LC
57	Grimpereau des jardins				X		LC
58	Grive musicienne					X	LC
59	Hypolais polyglotte				X		LC
60	Locustelle tachetée		X				LC
61	Martinet noir				X		LC
62	Merle noir					X	LC
63	Mésange à longue queue				X		LC
64	Mésange bleue					X	LC
65	Mésange charbonnière					X	LC
66	Pic épeiche				X		LC
67	Pigeon biset				X		LC
68	Pigeon ramier					X	LC
69	Pinson des arbres					X	LC
70	Pipit des arbres			X			LC
71	Rougegorge familier					X	LC
72	Rougequeue noir				X		LC

	Espèces	R	AR	PC	C	TC	Statut UICN Région
73	Tourterelle turque					X	LC
74	Troglodyte mignon					X	LC

Tableau 7 : Intérêt patrimonial des espèces contactées.

(R : rare, AR : assez rare, PC : peu commun, C : commun, TC : très commun)

(UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature. EN : en danger d'extinction,

VU : vulnérable, NT : quasi menacée, LC : préoccupation mineure)

Espèces rares :

Pie-grièche écorcheur : 1 couple nicheur probable en vallée de la Guiel qui sera le seul contact pour cette espèce.

Rôle d'eau : deux territoires sont découverts dans les rares petites zones marécageuses subsistantes de la vallée de la Guiel.



Photo 5 : Pie-grièche écorcheur mâle (photo Malvaud F.)

Espèces assez rares :

Bergeronnette des ruisseaux : la fréquence de 73% est remarquable, montrant une très bonne présence de l'espèce. Quinze couples ont été contactés dans les deux vallées.

Bondrée apivore : 2 territoires, un dans chaque vallée. Au regard de la couverture forestière importante, c'est bien peu. A comparer avec la fréquence de 65% dans les vallées du Pays de Caux.

Bruant zizi : avec une fréquence de 36%, cette espèce méridionale est bien représentée. Le Bruant zizi est présent dans les deux vallées.

Busard St-Martin : un individu fin mars en vallée de la Charentonne, non revu lors du passage de juin, peut être un oiseau de passage.

Epervier d'Europe : présent sur un seul secteur de la vallée de la Charentonne, l'Epervier est donc rare dans cette région.

Fauvette babillarde : rare aussi cette fauvette, présente sur un seul secteur de la vallée de la Guiel.

Grosbec casse-noyaux : on aurait pu s'attendre à plus que 2 couples (sur un seul secteur de la vallée de la Charentonne) pour cette espèce au vu de la couverture forestière.

Martin-pêcheur d'Europe : 3 couples sont notés, sur deux secteurs, un en vallée de la Charentonne et un en vallée de la Guiel.

Pic épeichette : à l'instar du Grosbec, on aurait pu supposer une plus forte présence du Pic épeichette. Un seul territoire en vallée de la Charentonne.

Pic noir : avec 27% de fréquence (3 territoires dans les deux vallées), le Pic noir est bien représenté.

VII. Conclusion

Si très peu d'espèces rares ont été notées, ces deux vallées sont remarquables par la forte densité d'oiseaux. C'est le maximum noté jusqu'à présent lors de nos enquêtes annuelles, plus que dans le Pays de Bray et la vallée de Seine-Aval.

C'est près d'une trentaine d'espèces qui voient ici leurs densités supérieures à celles notées ailleurs en Haute-Normandie. Parmi elles, on retiendra en particulier les mésanges, les fauvettes et la Grive draine. Pour cette espèce, le maximum noté jusqu'à maintenant (3,3 couples / km² en Lieuvin) est fortement dépassé avec 6 couples / km².

A part le Bruant zizi, les espèces méridionales présentes dans la plaine de Saint André ou le pays d'Ouche à l'est de la Charentonne n'atteignent pas, ou avec une faible fréquence ou abondance, cette partie plus occidentale de la région. Il en est ainsi du Serin cini, tandis que la Huppe fasciée, le Rossignol philomèle et le Lorient n'ont pas été trouvés lors de l'enquête et semblent donc complètement absents du secteur.

VIII. Remerciements

Cette enquête a pu être réalisée grâce à une forte participation sur les 2 week-ends de mars et de juin. Ce sont au total 38 personnes qui se sont réparties en plusieurs groupes pour prospecter les 12 zones définies pour l'étude.

Aumont Jean-Pierre	Gambier Guillaume	Malvaud Frédéric
Avenel Joffrey	Gascoin Eric	Noël Myriam
Barraud Xavier	Goosens Julien	Pénalver Lola
Boissière Danièle	Grège Guillaume	Pinot Bernard
Brasseur Jean-Emmanuel	Grège Richard	Pinot Colette
Chervet Christine	Hérelle Jean-Luc	Rollet Thérèse
Dezailles Sylvie	Le Marquer Alain	Roux Joëlle
Elleron Hervé	Lemonnier Claire	Tomeno Isabelle
Etienne Yann	Lery Richard	Turban Rémi
Freund Muriel	Lothon Anne-Marie	Yvon Michel

IX. Bibliographie

Malvaud F. et Noël M. 2015. Les oiseaux nicheurs du plateau du Neubourg. Enquête biogéographique de 2013. *Oiseau Libre (L')*.8 :61-74.

Noël M. 2013. Les oiseaux du bocage : le Perche, dans l'Orne. Enquête biogéographique de 2011. *Oiseau Libre (L')*. 7 :20-34.

Noël M. A paraître. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie sur les zones biogéographiques normandes. *Oiseau Libre (L')*.